

ATH

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 601 688 euros
Siège Social : 1 bis Place de la Défense, Tour Trinity, 92400 COURBEVOIE
431 958 313 R.C.S NANTERRE

(ci-après la « Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE RENOUELEMENT DU MANDAT DE
COMMISSAIRE AUX COMPTES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 17 JUIN 2025**

L'Assemblée Générale, ayant constaté que les mandats des Commissaires aux comptes arrivés à expirations ce jour, décide :

- De renouveler, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030 le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire, Monsieur Guillaume DOISY (DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL – 7 rue Andreï Sakharov – 76130 Mont Saint Aignan) ; et
- De renouveler, pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2030 le mandat de Commissaire aux Comptes suppléant, Monsieur Sylvain FREMAUX (7 rue Andreï Sakharov – 76130 Mont Saint Aignan).

Les Commissaires aux Comptes ont fait connaître par avance à la Société qu'ils accepteraient leur nomination.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la société AGENCE PARISIENNE DE FORMALITES, 2-4 rue Barye, 75017 PARIS, afin d'effectuer auprès du Tribunal de Commerce de NANTERRE les formalités réaliser en exécution des décisions prises par l'Assemblée Générale en date du 17 juin 2025.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

La Présidente

